

Sciences, Technologies, Études d'ingénieur : Physique Fondamentale et Applications : Rayonnements Ionisants et Applications

Promotion : MASTER 2020-2021

5 réponses
sur 11
↓
45% de
participation

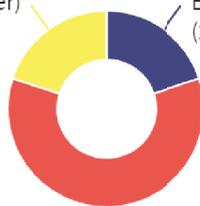
SITUATION PROFESSIONNELLE

Situation au 1er mars 2022, soit 6 à 8 mois après l'obtention du master.

Nombre de réponse(s) : 5

Reprise d'études (niveau inférieur ou équivalent au master)
(20%)

En recherche d'emploi
(20%)



Poursuite d'études > bac +5
(60%)

Taux
d'insertion :
0%

Non significatif sur cet effectif

Définition : Le taux d'insertion, ou taux net d'emploi, est la part des diplômés occupant un emploi sur l'ensemble des diplômés présents sur le marché du travail (en emploi ou au chômage).

POURSUITES D'ÉTUDES

- DE NIVEAU INFÉRIEUR OU ÉGAL AU MASTER

- DE NIVEAU SUPÉRIEUR AU MASTER

Raisons de la reprise d'études



Pour se spécialiser **0%**



Pour se réorienter **0%**



Par crainte de ne pas trouver d'emploi **0%**



Financement des inscrits en doctorat

Allocation doctorale	0%
ANR	0%
Autre financement	0%
CIFRE	0%
Thèse non financée	0%